



Rapport annuel au Conseil national de réconciliation

30 septembre 2025



GCDocs # 140339176
GCDocs # 140565088

Canada 

Rapport annuel du ministre au Conseil national de réconciliation

Section 1 : Vue d'ensemble

Le présent rapport annuel est soumis pour remplir l'obligation de la ministre des Relations Couronne-Autochtones prévue dans la [Loi portant sur un conseil national de réconciliation](#). La Loi, qui est entrée en vigueur le 2 juillet 2024, exige que le ministre responsable fournisse au Conseil national de réconciliation un rapport annuel sur les indicateurs prévus à l'article 16.1 de la Loi. Ces indicateurs ont trait aux services à l'enfance et à la famille, à l'éducation, au revenu, à la santé et à la justice, et ont été définis dans l'Appel à l'action 55 de la Commission de vérité et réconciliation.

Le présent rapport est divisé en trois sections :

- **La section 1** donne un aperçu de la portée du rapport et de la méthodologie utilisée pour son élaboration.
- **La section 2** fournit de l'information sur les activités et les initiatives fédérales liées aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation qui se rapportent aux indicateurs, soulignant ainsi les importants progrès réalisés.
- **La section 3** présente des tableaux et des graphiques clés qui traitent des indicateurs.

Le rapport vise à appuyer le rôle de surveillance du Conseil. On s'attend à ce que Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et le Conseil poursuivent le dialogue sur le rapport à l'avenir afin de s'assurer qu'il appuie le Conseil dans son travail.

Méthodologie

Les données présentées dans le présent rapport n'ont pas été produites en réponse aux indicateurs de l'article 16.1, mais ont été produites pour d'autres raisons. Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada a effectué une analyse de l'information accessible au public.

Les fonctionnaires du Ministère ont également demandé à d'autres ministères fédéraux d'identifier et de fournir des données supplémentaires disponibles pertinentes pour les indicateurs. Des réunions ont été tenues pour fournir de l'information sur le Conseil et sur l'obligation selon laquelle le gouvernement est tenu par la loi de fournir des données annuellement au Conseil.

Le rapport présente des informations tirées des éléments suivants :

- Les mises à jour du gouvernement du Canada relativement aux appels à l'action, résumant les progrès réalisés par le Ministère dans la mise en œuvre.

- Les rapports publiés par le gouvernement du Canada et l'information fournie par chaque ministère.

Limitations

Les tableaux et les graphiques présentés dans le présent rapport ont été extraits de sources publiques existantes ou fournis par des secteurs de programme fédéraux. Ils ne répondent pas toujours directement ou complètement aux indicateurs identifiés à l'article 16.1. Par exemple, les données fédérales, provinciales et territoriales sur les programmes, comme les services à l'enfance et à la famille, ne sont pas toujours uniformes ou comparables, ce qui limite la capacité de présenter des comparaisons. Il faut faire preuve de prudence dans l'interprétation des données contenues dans le présent rapport et nous vous encourageons à consulter chaque source de données pour comprendre les limites associées à chaque ensemble de données.

Regard vers l'avenir

Ce premier rapport annuel constitue la première étape d'un processus à long terme. Un dialogue continu avec le Conseil et une coordination continue avec les ministères fédéraux seront essentiels à l'élaboration des prochains rapports. Cet engagement fera en sorte que les rapports seront à la fois utiles et adaptés.

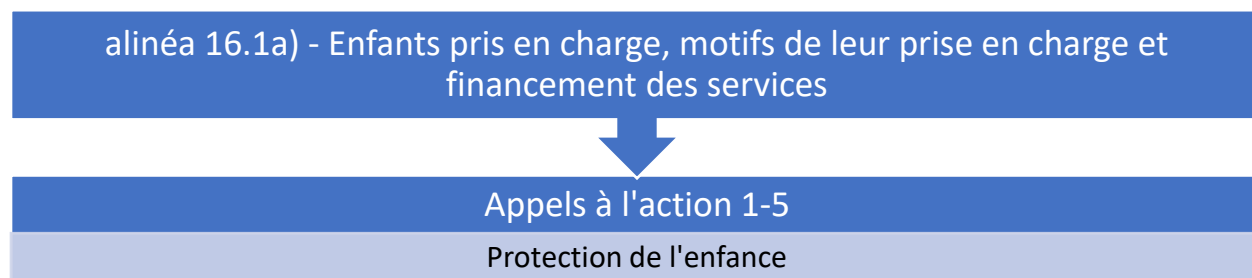
Le gouvernement du Canada s'est engagé à fournir au Conseil de l'information sur les thèmes des indicateurs, tout en faisant preuve de transparence quant à la portée et aux limites des rapports.

Section 2 : Contexte – Mise en œuvre des appels à l'action

Le rapport public sur la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation permet de mettre en contexte l'information fournie sur les indicateurs de l'article 16.1.

Les appels à l'action établissent un cadre pour faire progresser la réconciliation au Canada. Plusieurs des appels à l'action correspondent aux thèmes des indicateurs énoncés dans la *Loi portant sur un conseil national de réconciliation*, et le travail se poursuit à l'échelle du gouvernement à cet égard. Même si la concordance n'est pas toujours parfaite entre les appels à l'action et les indicateurs, les progrès signalés témoignent des efforts continus qui contribuent à la réconciliation et à l'élimination des écarts cernés par la Commission.

L'information présentée est tirée du rapport public, [Donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation](#), et les mises à jour récentes fournies par les programmes à RCAANC.



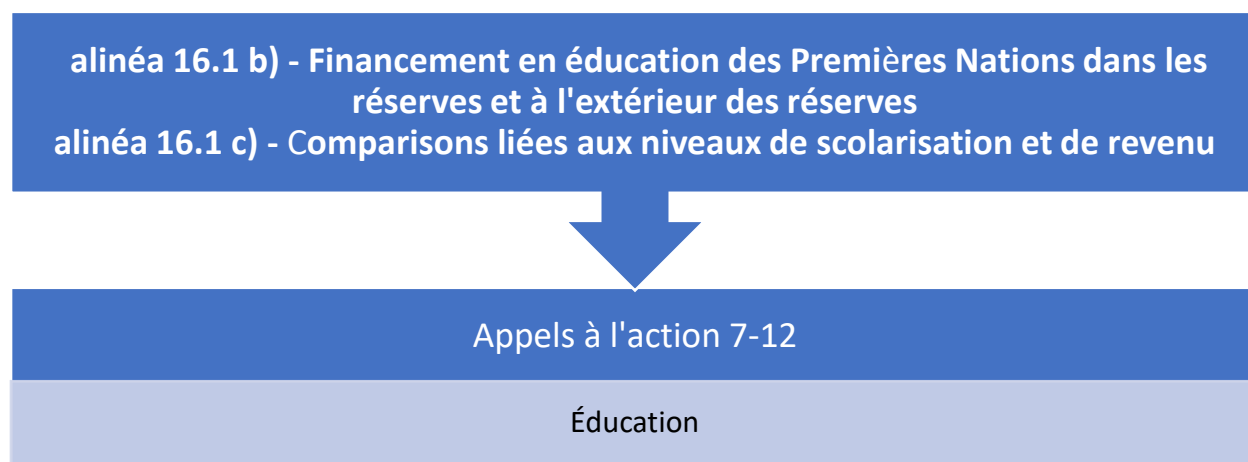
Survol des travaux fédéraux contribuant à réduire le nombre d'enfants autochtones pris en charge :

- La *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis* est entrée en vigueur en 2020. Elle affirme le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale des Premières Nations, des Inuit et des Métis, y compris en ce qui concerne la compétence en matière de services à l'enfance et à la famille.
- D'importants investissements ont été faits dans la réforme du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations. Cela comprend l'augmentation du financement du programme pour qu'il passe de 680 millions de dollars en 2015-2016 à plus de 3,8 milliards de dollars en 2023-2024.
- En date du 29 novembre 2024, le Canada a conclu 10 accords trilatéraux et un accord bilatéral avec des organismes dirigeants autochtones.
- Le travail se poursuit avec les Métis, les Inuit et les Premières Nations afin d'élaborer conjointement des approches fondées sur les distinctions pour la mise en œuvre de la Loi.

Survol du Système canadien de renseignements relatifs à la protection de l'enfance (SCRPE) :

- Dirigé par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), le SCRPE est un système de renseignements national basé sur la population qui utilise des données recueillies régulièrement sur les personnes placées dans le réseau de protection de l'enfance. Il fournit des données nationales opportunes et pertinentes pour orienter une approche où la protection de l'enfance et le bien-être des enfants et des familles sont abordés dans une optique de santé publique.
- L'ASPC a travaillé fort pour établir des relations solides avec les organisations des Premières Nations, des Inuit et des Métis qui exercent leur souveraineté sur les données relatives à la protection de l'enfance, qu'elles détiennent ces données ou non, et elle continuera de veiller à ce que le système réponde à leurs besoins.

Il ne s'agit que de quelques exemples des travaux en cours visant à réduire le nombre d'enfants autochtones pris en charge et à améliorer la disponibilité des données connexes.



Survol des travaux fédéraux :

- En avril 2019, une approche en matière de financement et de politique élaborée conjointement a été mise en œuvre pour transformer l'éducation primaire et secondaire afin de mieux répondre aux besoins des élèves des Premières Nations dans les réserves. Elle s'est traduite par une augmentation, entre 2015-2016 et 2023-2024, de 98 % du financement de l'éducation primaire et secondaire des Premières Nations dans les réserves.
- En novembre 2024, le Canada avait signé 10 ententes régionales en matière d'éducation avec des partenaires des Premières Nations, et des discussions étaient en cours avec près de 50 autres organismes d'éducation des Premières Nations.
- Services aux Autochtones Canada travaille avec des partenaires, dont l'Inuit Tapiriit Kanatami, les signataires de l'Accord Canada-Nation métisse et l'Assemblée des Premières Nations, sur les trois stratégies d'éducation postsecondaire fondées sur les distinctions établies en 2020. L'objectif de ces stratégies est de combler l'écart entre les étudiants autochtones et non autochtones au Canada en matière de réussite aux études postsecondaires. C'était la première fois que le gouvernement

fédéral accordait des fonds aux étudiants de la Nation métisse et aux étudiants inuits de l'Inuit Nunangat.

- En 2021-2022, la Stratégie d'emploi pour les jeunes des Premières Nations bénéficiaires de l'aide au revenu a été mise en œuvre à titre de projet pilote. Le projet pilote vise à fournir un soutien aux jeunes des Premières Nations bénéficiaires du programme d'aide au revenu de SAC afin de les aider à faire la transition vers le marché du travail ou à retourner aux études.

alinéa 16.1 (d) - Écarts dans les résultats en matière de santé



Appels à l'action 18-24

Comblent les écarts dans les résultats en matière de santé

Exemples de travaux fédéraux :

- Des travaux ont été lancés en 2021 pour élaborer conjointement une loi sur la santé des Autochtones fondée sur les distinctions et les travaux se poursuivent.
- Le programme de lutte contre le racisme envers les Autochtones dans les systèmes de santé du Canada a été créé en 2021-2022. Il finance et soutient des projets qui renforcent la sécurité culturelle et la sécurité des patients autochtones et des familles qui souhaitent obtenir des services de santé (y compris les navigateurs du système de santé et les défenseurs des droits des patients, les services de soutien à la naissance, l'augmentation de la représentation des Autochtones dans le système de santé, etc.).
- Le fonds d'équité en santé autochtone a été annoncé en 2023 avec un financement sur 10 ans. Services aux Autochtones Canada continue de travailler avec les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis à la mise en œuvre du Fonds d'équité en santé autochtone, y compris en tenant des discussions sur les modalités du programme et sur une stratégie pour rendre compte des progrès. Les travaux sur la transformation de la santé (TC) ont commencé en 2011 avec la signature de l'Accord-cadre tripartite de la Colombie-Britannique sur la gouvernance de la santé des Premières Nations et la création de la Régie de la santé des Premières Nations en 2013.

Il ne s'agit là que d'un aperçu des travaux fédéraux en cours pour éliminer les inégalités en matière de santé. Pour obtenir des renseignements sur la réduction des écarts socioéconomiques, consultez le [Rapport annuel au Parlement de 2023](#) et le [Rapport annuel au Parlement de 2024](#).

alinéa 16.1 e) - Surreprésentation des jeunes Autochtones dans le régime de garde applicable aux adolescents
 alinéa 16.1 f) - Victimisation criminelle des Autochtones
 alinéa 16.1 g) - Surreprésentation dans le système judiciaire et correctionnel



Appels à l'action 25-44, 48-52

Justice et services correctionnels

Cette section met en lumière quelques initiatives et réalisations en matière de justice. La section 3 présente des tableaux propres aux indicateurs des alinéas e), f) et g).

- Le projet de loi C-75 : *Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et d'autres lois et apportant des modifications corrélatives à certaines lois* est entré en vigueur en 2019. Ces modifications ont apporté des changements au système de mise en liberté sous caution et ont fourni un nouvel outil pour traiter les accusations relatives à l'administration de la justice afin d'aider à réduire la surreprésentation.
- En 2023, le gouvernement fédéral a renouvelé le financement continu des Unités de liaison pour l'information à l'intention des familles, qui offrent des services spécialisés aux familles des Autochtones disparus et assassinés.
- En consultation et en collaboration avec les peuples autochtones, le ministère de la Justice du Canada a élaboré une stratégie de justice autochtone. Cette stratégie comprend des chapitres sur les Premières Nations, les Inuit et les Métis définissant des mesures précises à prendre pour lutter contre la discrimination systémique et la surreprésentation des Autochtones ayant des démêlés avec le système de justice et pour soutenir la revitalisation des lois et des ordres juridiques autochtones. Ce travail a également été effectué en collaboration avec les provinces et les territoires compte tenu de leur rôle clé et de leur compétence en ce qui a trait à l'administration de la justice au Canada.

De plus, Statistique Canada recueille et publie des données et des renseignements sur la victimisation criminelle des Autochtones. Son rapport annuel sur les homicides comprend maintenant une analyse portant sur les femmes et les filles autochtones. Depuis 2021, Statistique Canada, en collaboration avec l'Association canadienne des chefs de police, travaille avec les services de police pour que les statistiques sur la criminalité comprennent des données sur l'identité autochtone.

Section 3 : Tableaux et graphiques relatifs aux indicateurs de l'article 16.1

Cette section présente des tableaux et des graphiques tirés de sources publiques qui se rapportent aux thèmes des indicateurs énoncés dans la Loi. Chaque tableau ou graphique est accompagné d'un lien vers le document source. L'objectif est de fournir un aperçu des principales constatations, tout en fournissant un lien vers les sources connexes pour des renseignements plus complets, y compris des constatations et des analyses.

Indicateur

a) nombre d'enfants autochtones pris en charge par comparaison avec le nombre d'enfants non autochtones pris en charge, des motifs de leur prise en charge ainsi que des dépenses totales faites pour assurer la prestation de services de prévention et de nature autre offerts par les organismes de protection de l'enfance

Cette section présente des tableaux portant sur le bien-être des enfants autochtones.

Le tableau A1 a été fourni par Services aux Autochtones Canada (SAC), programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN), pour les exercices 2014-2015 à 2022-2023¹.

Tableau A1 (disponible en anglais seulement)

Children in care counts, as of March 31st of the fiscal year, FY 2014-15 to FY 2022-23:

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIC counts	8,424	8,544	9,083	9,246	9,318	9,338	9,463	9,498	9,354

Note : Le nombre d'enfants pris en charge est fondé sur les dépenses de placement admissibles d'un enfant des Premières Nations vivant dans une réserve ou résidant habituellement dans une réserve qui reçoit des services financés par le programme des SEFPN (financé par le gouvernement fédéral), selon les données du système de gestion de l'information des SEFPN. Lorsqu'on compte les enfants pris en charge, on se fonde sur les données disponibles le dernier jour de l'exercice (31 mars). Données au 9 septembre 2025.

Les tableaux A2 et A3 proviennent du rapport « Enfants autochtones en famille d'accueil vivant dans des ménages privés » qui fait partie de la Série thématique sur les peuples autochtones produite par Statistique Canada. Le rapport examine les taux et les caractéristiques sociodémographiques des enfants autochtones placés en famille d'accueil².

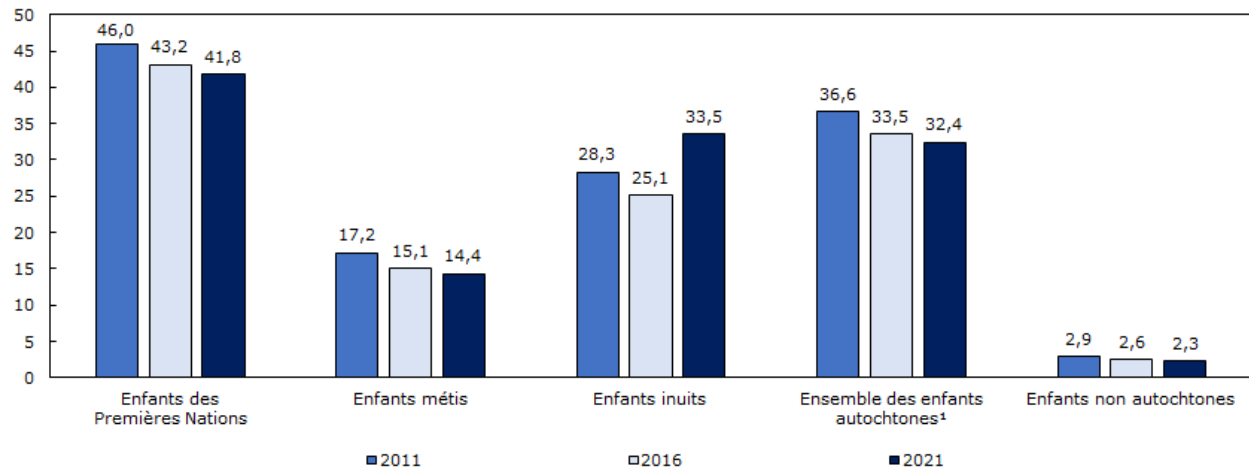
¹ Services aux Autochtones Canada, Données administratives des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations, au 31 mars 2023, exercices 2014-2015 à 2022-2023.

² Série thématique sur les peuples autochtones, Enfants autochtones en famille d'accueil vivant dans des ménages privés : taux et caractéristiques sociodémographiques des enfants en famille d'accueil et des ménages, par Tara Hahmann, Hyunji Lee & Sylvie Godin, Date de diffusion : le 18 avril 2024, [Enfants autochtones en famille d'accueil](#)

Tableau A2

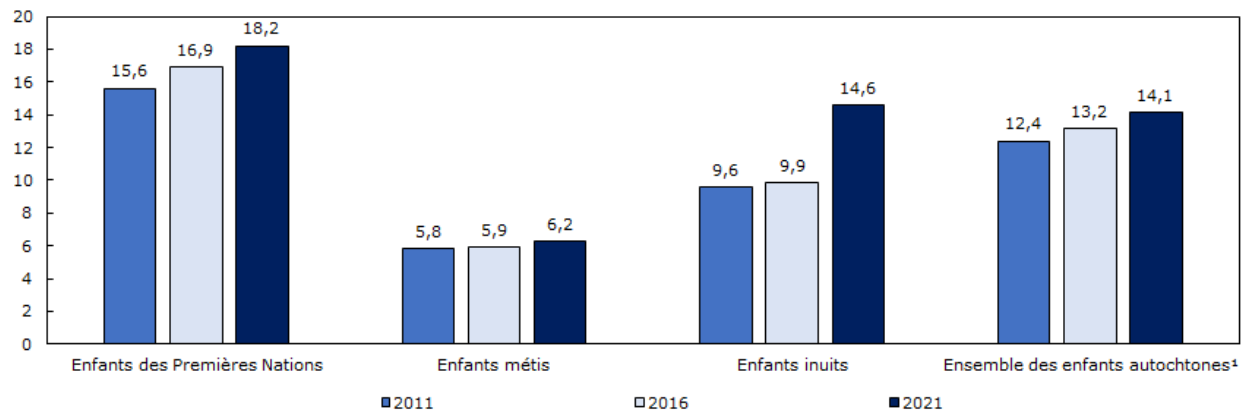
Taux d'enfants en famille d'accueil âgés de 14 ans et moins (pour 1 000 enfants dans la population) dans les ménages privés, selon l'identité autochtone, Canada, 2011, 2016 et 2021

taux pour 1 000 enfants

**Tableau A3**

Disparités entre les taux d'enfants autochtones et non autochtones en famille d'accueil âgés de 14 ans et moins dans les ménages privés, selon l'identité autochtone, Canada, 2011, 2016 et 2021

rapports de taux



1. « Ensemble des enfants autochtones » comprend les réponses autochtones multiples et les réponses autochtones non incluses ailleurs.

Note : Les statistiques sur la disparité dans ce graphique ont été ajustées pour tenir compte des différences dans les réserves et les établissements partiellement dénombrés au fil du temps.

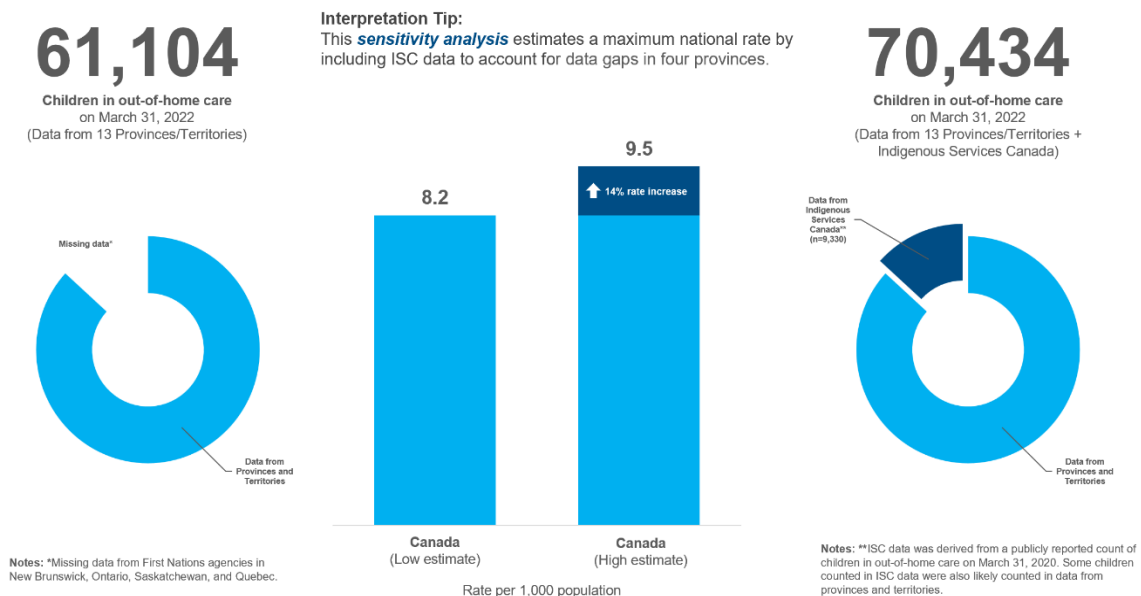
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016 et 2021; Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

[vivant dans des ménages privés : taux et caractéristiques sociodémographiques des enfants en famille d'accueil et des ménages](#)

Le tableau A4 est tiré d'une étude publiée par l'Agence de la santé publique du Canada qui fournit une analyse des données recueillies par le Système canadien de renseignements sur la protection de l'enfance (SCRPE). Ce système est une base de données administrative nationale dérivée d'informations démographiques, cliniques et juridiques, qui est régulièrement recueillie et enregistrée dans des systèmes électroniques de gestion de cas par le personnel de première ligne dans le cadre de la prestation des services de protection de l'enfance³.

Tableau A4 (disponible en anglais seulement)

Sensitivity analysis with data from Indigenous Services Canada (ISC)



³ Pollock NJ, Ouédraogo AM, Trocmé N, Hovdestad W, Miskie A, Crompton L, Campeau A, Tanaka M, Zhang C, Laprise C, Tonmyr L. Rates of out-of-home care among children in Canada: an analysis of national administrative child welfare data. Health Promot Chronic Dis Prev Can. 2024; 44(4)152-65. <https://doi.org/10.24095/hpcdp.44.4.02> (en anglais)

Le tableau A5 est une compilation de trois indicateurs distincts inclus dans le Rapport sur les résultats ministériels de Services aux Autochtones Canada entre 2015 et 2023.⁴

Tableau A5 – Indicateurs sur les enfants pris en charge (disponible en anglais seulement)

Indicator / Figure*	FY 2015-16	FY 2016-17	FY 2017-18	FY 2018-19	FY 2019-20	FY 2020-21	FY 2021-22	FY 2022-23
1. Percentage of First Nations children on reserve in care	5.08%	5.38%	5.46%	5.60%	5.87%	5.95%	6.09%	6.15%
2. Percentage of First Nation children and youth on-reserve in care who came into care for the first time	19.30%	20.50%	18.04%	16.44%	15.83%	15.10%	14.63%	14.95%
3. Percentage of children in care who are placed with a family member (kinship care)	16.19%	18.09%	20.50%	23.37%	25.07%	26.98%	27.87%	28.34%

Le tableau A6 est tiré du Rapport sur les résultats ministériels de Services aux Autochtones Canada de 2023-2024. Le rapport examine comment Services aux Autochtones Canada atteint des résultats et des objectifs liés à la sécurité culturelle et au bien-être social⁵.

⁴ Services aux Autochtones Canada, Rapports sur les résultats ministériels (2015-2022), Indicateur : « Nombre et pourcentage d'enfants des Premières Nations pris en charge » (Direction générale de l'éducation du Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social).

⁵ Services aux Autochtones Canada, Rapport sur les résultats ministériels de 2023-2024, Indicateur : « Pourcentage des Autochtones qui déclarent être en bonne santé physique et mentale » (Résultats en matière de santé – Services sociaux et services de santé).

Tableau A6 – Les peuples autochtones ont une sécurité culturelle et une bonne santé sociale

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte des cibles	Résultats réels
Pourcentage des enfants des Premières Nations dans les réserves qui sont pris en charge	Maintien ou diminution des résultats d'une année à l'autre ⁶	Mars 2024	2021-2022 : 6,09 % ⁶ 2022-2023 : Non disponible ⁷ 2023-2024 : Non disponible ⁷
Pourcentage des enfants pris en charge qui sont placés auprès d'un membre de la famille (prise en charge par la parenté)	Maintien ou diminution des résultats d'une année à l'autre ⁶	Mars 2024	2021-2022 : 27,87 % ⁶ 2022-2023 : Non disponible ⁷ 2023-2024 : Non disponible ⁷
Pourcentage des communautés des Premières Nations offrant des services de soutien à la famille visant à garder les familles unies	Sans objet ⁸	Sans objet ⁸	2021-2022 : 62 % ⁸ 2022-2023 : 88 % ⁸ 2023-2024 : Sans objet ⁸
Nombre de groupes, de communautés et de peuples des Premières Nations exerçant leur compétence au titre de la <i>Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis</i>	18	Mars 2024	Nouvel indicateur introduit en 2023-2024 2023-2024 : 10 ⁹
Nombre de groupes, de communautés et de peuples inuits exerçant leur compétence au titre de la <i>Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis</i>	Au moins 1	Mars 2024	Nouvel indicateur introduit en 2023-2024 2023-2024 : 1
Nombre de groupes, de communautés et de peuples métis exerçant leur compétence au titre de la <i>Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis</i>	Au moins 1	Mars 2024	Nouvel indicateur introduit en 2023-2024 2023-2024 : 0 ⁹

Des renseignements supplémentaires sont disponibles aux liens suivants :

- https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2024/11/ITK_Inuit-Data-Strategy-Working-Group-Report_French-final.pdf
- [Caractéristiques familiales et du ménage des personnes y compris de l'information détaillée sur les familles recomposées par identité autochtone et résidence selon la géographie autochtone : Canada, provinces et territoires](#)
- [Caractéristiques familiales et du ménage des personnes y compris de l'information détaillée sur les familles recomposées par identité autochtone : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties](#)

Indicateur

b) financement en éducation destiné aux enfants autochtones qui vivent dans les réserves par comparaison avec celui destiné à ceux qui vivent à l'extérieur des réserves

Cette section contient des graphiques concernant l'éducation des Autochtones.

Les graphiques B1 et B2 proviennent d'un rapport du Bureau parlementaire du budget, « Dépenses fédérales en matière d'éducation primaire et secondaire dans les réserves des Premières Nations ». L'objectif du rapport était d'estimer les coûts des dépenses des programmes d'éducation des Premières Nations et de comparer ces estimations avec les dépenses provinciales en éducation.⁶

Tableau B1 – [Estimations élevées et faibles du DPB concernant le déficit de financement pour les écoles administrées par les conseils des bandes et annonces budgétaires récentes](#)

	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	Total pour les 5 années
Annonces du budget de 2016 liées aux programmes*	287,5	382,9	482,4	647,0	801,0	2 600,8
Estimation de faible écart du DPB	336,2	345,8	355,6	365,6	376,1	1 779,4
Estimation d'écart élevé du DPB	664,8	684,0	703,5	723,6	744,4	3 520,3

Sources : Données administratives d'AANC, données sur l'éducation provinciale et états financiers des conseils scolaires, Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, calculs du DPB. Ministère des Finances, Budget de 2016.

Note : Les annonces budgétaires comportent les annonces liées au système actuel et au soutien de la transformation du système actuel. *Elles ont trait aux dépenses des programmes d'éducation (Transformation du système actuel et investissements actuels dans l'éducation primaire et secondaire dans les réserves).

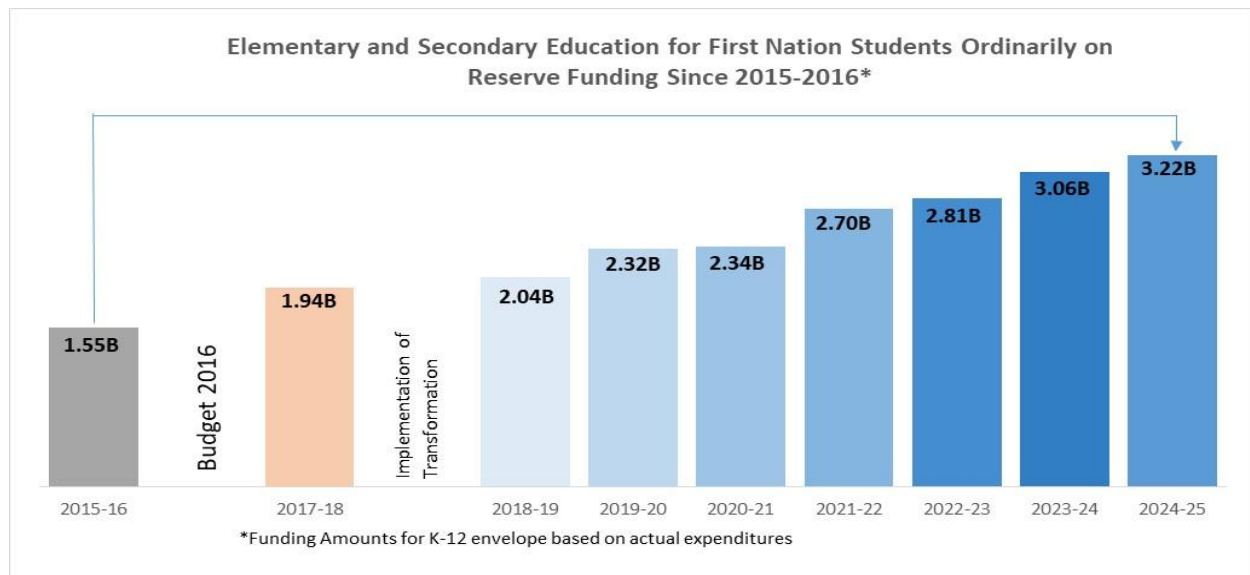
⁶ Bureau du directeur parlementaire du budget, [Dépenses fédérales en matière d'éducation primaire et secondaire dans les réserves des Premières Nations](#) (6 décembre 2016) Tableau 2 et 5-1.

Tableau B2 – [Annonces du budget de 2016 liées à l'éducation des Premières Nations](#)

	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	Total pour les 5 années
Annonces du budget de 2016 liées aux programmes*	287,5	382,9	482,4	647,0	801,0	2 600,8
Milieux d'apprentissage	96,6	282,9	197,4	183,7	208,8	969,4
Apprentissage et garde des jeunes enfants	29,4	100	–	–	–	129,4
Nouvelles sommes totales allouées	413,5	765,8	679,8	830,7	1 009,80	3 699,60

Source : Ministère des Finances, Budget 2016. Tous les chiffres sont en millions de dollars. *Elles ont trait aux dépenses des programmes d'éducation (Transformation du système actuel et investissements actuels dans l'éducation primaire et secondaire dans les réserves).

Le graphique B3 a été fourni par Services aux Autochtones Canada⁷ et montre les investissements réalisés pour soutenir l'éducation primaire et secondaire dans les réserves entre 2015-16 et 2024-25.

Tableau B3 (disponible en anglais seulement)

Des renseignements supplémentaires se trouvent aux liens suivants :

- [Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024](#)

⁷ Services aux Autochtones Canada, enveloppe pour l'éducation élémentaire et secondaire (données administratives, 2015–2024).

- [Dépenses des commissions scolaires selon la rubrique et la classification économique](#)
- [Donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation : Éducation](#)

Indicateur

c) niveaux de scolarisation et de revenu des Autochtones par comparaison avec ceux des non-Autochtones

Cette section fournit des tableaux de données concernant les niveaux d'éducation et de revenus.

Les tableaux C1 et C2 proviennent de l'annexe A du rapport annuel de 2023 de Services aux Autochtones Canada au Parlement. Le rapport annuel est présenté au Parlement chaque année conformément à *la Loi sur le ministère des Services aux Autochtones*. Le rapport vise à décrire comment Services aux Autochtones Canada prend des mesures pour combler les écarts socio-économiques entre les Autochtones et la population non autochtone au Canada, et à transférer le contrôle des services ministériels aux Autochtones.⁸

⁸ Services aux Autochtones Canada, Rapport annuel au Parlement 2023.

Tableau C1 – [Revenu individuel médian](#)**Revenu individuel médian (ajusté)**

		Indien inscrit dans une réserve	Indien inscrit hors réserve	Indien non inscrit	Inuit	Métis	Non autochtone
2015	Revenu	22 100 \$	35 400 \$	37 400 \$	36 000 \$	44 300 \$	46 600 \$
	Différence population non autochtone	-24 500 \$	-11 200 \$	-9 200 \$	-10 600 \$	-2 300 \$	
2020	Revenu	32 000 \$	42 000 \$	43 200 \$	42 800 \$	48 800 \$	50 400 \$
	Différence population non autochtone	-18 400 \$	-8 400 \$	-7 200 \$	-7 600 \$	-1 600 \$	
Variation sur 5 ans	Revenu	9 900 \$	6 600 \$	5 800 \$	6 800 \$	4 500 \$	3 800 \$
	Variation de l'écart (en pourcentage)	-24,9 %	-25,0 %	-21,7 %	-28,3 %	-30,4 %	
Résultat	Ampleur de la variation de l'écart	Importante	Importante	Importante	Importante	Importante	
	Direction de l'écart	Rétrécit	Rétrécit	Rétrécit	Rétrécit	Rétrécit	

Tableau C2 – [Revenu médian d'emploi](#)**Revenu médian d'emploi**

		Indien inscrit dans une réserve	Indien inscrit hors réserve	Indien non inscrit	Inuit	Métis	Non autochtone
2015	Revenu	25 200 \$	38 300 \$	39 500 \$	35 400 \$	44 800 \$	46 200 \$
	Différence population non autochtone	-21 000 \$	-7 900 \$	-6 700 \$	-10 800 \$	-1 400 \$	
2020	Revenu	29 400 \$	40 000 \$	40 400 \$	39 600 \$	45 600 \$	47 600 \$
	Différence population non autochtone	-18 200 \$	-7 600 \$	-7 200 \$	-8 000 \$	-2 000 \$	
Variation sur 5 ans	Revenu	4 200 \$	1 700 \$	900 \$	4 200 \$	800 \$	1 400 \$
	Variation de l'écart (en pourcentage)	-13,3 %	-3,8 %	7,5 %	-25,9 %	42,9 %	
Résultat	Ampleur de la variation de l'écart	Moyenne	Aucun changement	Mineure	Importante	Importante	
	Direction de l'écart	Rétrécit	Aucun changement	Élargit	Rétrécit	Élargit	

Le tableau C3 a été tiré d'une étude de Statistique Canada intitulée « Niveau de scolarité postsecondaire et résultats sur le marché du travail chez les peuples autochtones au Canada ». Ce rapport fait partie de la série Regards sur la société canadienne, et il examine les tendances chez les personnes vivant dans des régions éloignées, les réserves et les communautés de l'Inuit Nunangat.⁹

⁹ Statistique Canada, Regards sur la société canadienne : [Niveau de scolarité postsecondaire et résultats sur le marché du travail chez les peuples autochtones au Canada, résultats du Recensement de 2021](#), par Alexandria Melvin (Date de diffusion : le 27 octobre 2023).

Tableau C3 – Plus haut niveau de scolarité atteint chez les adultes de 25 à 64 ans, selon l'identité autochtone et le genre, 2021

Plus haut niveau de scolarité	Autochtones			Premières Nations (identité unique)			Métis (identité unique)			Inuit (identité unique)			Non-Autochtones		
	Total	Hommes+	Femmes+	Total	Hommes+	Femmes+	Total	Hommes+	Femmes+	Total	Hommes+	Femmes+	Total	Hommes+	Femmes+
	pourcentage														
Aucun certificat, diplôme ou grade	22,3	25,8	19,1	26,0	30,0	22,6	14,8	17,8	12,0	43,7	47,0	40,6	9,3	10,7	7,9
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	28,5	29,8	27,4	28,6	29,9	27,5	28,9	30,4	27,6	22,7	21,7	23,6	22,7	24,2	21,3
Titre d'études postsecondaires (certificat, diplôme ou grade)	49,2	44,4	53,5	45,3	40,1	49,9	56,3	51,9	60,4	33,6	31,2	35,6	68,0	65,1	70,8
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	36,3	35,4	37,1	34,0	32,7	35,2	40,6	40,2	41,0	27,4	27,5	27,3	34,2	34,7	33,7
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	11,0	16,2	6,4	10,4	15,0	6,4	12,1	18,2	6,6	8,8	13,2	4,8	9,6	13,2	6,1
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	22,6	17,4	27,3	20,9	15,9	25,3	25,8	20,1	31,0	17,2	13,3	20,6	21,4	18,7	23,9
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	2,6	1,8	3,4	2,7	1,8	3,5	2,7	1,9	3,4	1,4	0,9	1,9	3,2	2,8	3,7
Baccalauréat ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	12,9	9,0	16,4	11,3	7,4	14,7	16,7	11,7	19,5	6,2	3,7	8,5	33,8	30,4	37,1

Note : Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes appartenant à la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Des renseignements supplémentaires se trouvent aux liens suivants :

- [Statistiques du revenu d'emploi, selon l'identité autochtone et le plus haut niveau de scolarité : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties](#)
- [Le Quotidien — Niveau de scolarité postsecondaire et résultats sur le marché du travail chez les Autochtones 2021 \(statcan.gc.ca\)](#)
- [Qualité des emplois en début de carrière des diplômés autochtones du baccalauréat, cohortes de 2010 à 2018 \(statcan.gc.ca\)](#)

Indicateur

d) progrès réalisés pour combler les écarts entre les collectivités autochtones et les collectivités non autochtones en ce qui a trait à divers indicateurs de santé, dont la mortalité infantile, la santé maternelle, le suicide, la santé mentale, les dépendances, l'espérance de vie, les taux de natalité, les problèmes de santé des nourrissons et des enfants, les maladies chroniques, la fréquence des cas de maladie et de blessure ainsi que la disponibilité de services de santé appropriés

Cette section contient des tableaux sur les indicateurs de santé.

Le tableau D1 a été fourni par Services aux Autochtones Canada.

Tableau D1 – Services aux Autochtones Canada a sélectionné des indicateurs en fonction des cadres de santé existants élaborés par les Autochtones (p. ex., Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations; perspective des Premières Nations sur la santé et le mieux-être de l'ASPN; Cadre culturel de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations, etc.) et il a fourni des données pour les populations de comparaison (Premières Nations, Inuit et non-autochtones).¹⁰

Domaine de la santé	Indicateur ou indicateur indirect	Définition	Résultats			Année(s)
			Population	Résultat	Écart	
Général	Espérance de vie	Espérance de vie à la naissance en années (les deux sexes)	Membres inscrits des Premières Nations dans les réserves	71,4	13,6 ans de moins	2016-2021
			Membres inscrits des Premières Nations à l'extérieur des réserves	76	9 ans de moins	

¹⁰ Services aux Autochtones Canada, en s'appuyant sur les cadres de santé élaborés par les Autochtones (p. ex. Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations, perspective des Premières Nations sur la santé et le mieux-être; Enquête régionale sur la santé des Premières Nations). Les années de données varient.

Domaine de la santé	Indicateur ou indicateur indirect	Définition	Résultats			Année(s)
			Population	Résultat	Écart	
			Inuit	71,9	13,1 ans de moins	
			Non-Autochtones	85	Population de comparaison	
	Taux brut de natalités Indicateur indirect utilisé pour le rapport : Taux de fécondité	Nombre total d'enfants qu'une femme aurait à la fin de sa période de procréation si elle avait connu les taux de fécondité actuels par âge tout au long de sa vie de procréation.	Membres inscrits des Premières Nations (dans les réserves et à l'extérieur des réserves)	2,2	1,4 fois plus élevé	2016-2021
			Membres inscrits des Premières Nations dans les réserves	s.o.	s.o.	
			Membres inscrits des Premières Nations à l'extérieur des réserves	s.o.	s.o.	
			Inuit	2,8	1,8 fois plus élevé	
			Non-Autochtones	1,6	Population de comparaison	
Santé maternelle	Taux de mortalité maternelle Indicateur indirect utilisé pour la déclaration : Ratio de morbidité maternelle	Taux d'hospitalisation normalisé selon l'âge par 100 000 années-personnes en raison de complications liées à la grossesse, à l'accouchement et à la puerpéralité (à l'exclusion du Québec)	Premières Nations vivant dans les réserves	4 754,2	2,4 fois plus élevé*	2011-2016
			Premières Nations vivant à l'extérieur des réserves	2 903,3	1,4 fois plus élevé*	
			Inuit	s.o.	s.o.	
			Inuit vivant dans l'Inuit Nunangat	3 365,8	1,7 fois plus élevé*	
			Non-Autochtones	2 016,8	Population de comparaison	
Santé du nourrisson et de l'enfant	Insécurité alimentaire des ménages - enfants de 1 à 11 ans	Proportion des enfants âgés de 1 à 11 ans vivant dans des ménages ayant connu une situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave au cours des 12 derniers mois.	Premières Nations vivant dans les réserves	43 %	4,3 fois plus élevé	2015/2016
			Premières Nations vivant à l'extérieur des réserves	35 %	3,5 fois plus élevé	2022
			Inuit	57 %	5,7 fois plus élevé	2022
			Inuit vivant dans l'Inuit Nunangat	69 %	6,9 fois plus élevé	2022
			Non-Autochtones	10 %	Population de comparaison	2019
	Mortalité infantile	Taux de mortalité infantile pour	Membres inscrits des Premières Nations vivant dans les réserves	10,0 ^E	2,4 fois plus élevé	2014-2016

Domaine de la santé	Indicateur ou indicateur indirect	Définition	Résultats			Année(s)
			Population	Résultat	Écart	
		1 000 naissances vivantes (les deux sexes).	Membres inscrits des Premières Nations vivant à l'extérieur des réserves	8,1 ^E	1,9 fois plus élevé	
			Inuit	13,5 ^E	3,2 fois plus élevé	
			Non-Autochtones	4,2	Population de comparaison	
	Auto-évaluation de l'état de santé	Proportion des enfants âgés de 1 à 11 ans dont l'état de santé déclaré par la personne la mieux renseignée est « excellent » ou « très bon »	Premières Nations vivant dans les réserves	78 %	1,2 fois plus bas	2015-2016
			Premières Nations vivant à l'extérieur des réserves	81 %	1,1 fois plus bas	2022
			Inuit	79 %	1,2 fois plus bas	2022
			Inuit vivant dans l'Inuit Nunangat	76 %	1,2 fois plus bas	2022
			Non-Autochtones	91 %	Population de comparaison	2019
Maladies chroniques	Diabète de type 2	Proportion d'adultes de 18 ans et plus ayant déclaré avoir reçu un diagnostic de diabète de type 2.	Premières Nations vivant dans les réserves	14,6	3,5 fois plus élevé*	2015-2016
			Premières Nations vivant à l'extérieur des réserves	9,8	2,2 fois plus élevé*	2017
			Inuit	4,7	1,2 fois plus élevé*	2017
			Inuit vivant dans l'Inuit Nunangat	3	1,2 fois plus bas*	2017
			Non-Autochtones	6,4	Population de comparaison	2015-2016
Santé mentale et dépendances	Mortalité par suicide	Taux de mortalité normalisés selon l'âge pour 100 000 années-personnes à risque en raison de l'automutilation intentionnelle (suicide)	Premières Nations vivant dans les réserves	33,1	4,2 fois plus élevé *	2006-2016
			Premières Nations vivant à l'extérieur des réserves	17,4	2,2 fois plus élevé *	
			Inuit	s.o.	s.o.	
			Inuit vivant dans l'Inuit Nunangat	s.o.	s.o.	
			Non-Autochtones	8	Population de comparaison	
	Autoévaluation de la santé mentale	Proportion d'adultes de 18 ans et plus ayant déclaré avoir une « excellente » ou une « très	Premières Nations vivant dans les réserves	50,5	1,4 fois plus bas*	2015-2016
			Premières Nations vivant à l'extérieur des réserves	51,8	1,4 fois plus bas*	2017
			Inuit	46,3	1,5 fois plus bas*	2017

Domaine de la santé	Indicateur ou indicateur indirect	Définition	Résultats			Année(s)
			Population	Résultat	Écart	
		bonne » santé mentale	Inuit vivant dans l’Inuit Nunangat	42,5	1,7 fois plus bas*	2017
			Non-Autochtones	71,8	Population de comparaison	2015-2016
	Consommation d’alcool	Proportion d’adultes de 18 ans et plus ayant déclaré ne pas avoir consommé d’alcool au cours des 12 derniers mois	Premières Nations vivant dans les réserves	42,6 %	2,2 fois plus élevé	2015-2016
			Premières Nations vivant à l’extérieur des réserves	25 %	1,3 fois plus élevé	2017
			Inuit	31,5 %	1,6 fois plus élevé	2017
			Inuit vivant dans l’Inuit Nunangat	35,5 %	1,8 fois plus élevé	2017
			Non-Autochtones	19,8 %	Population de comparaison	2015-2018
Maladies et blessures	Tuberculose	Taux de tuberculose : taux annuel pour 100 000 habitants atteints de tuberculose active (nouveaux et réactivés)	Premières Nations vivant dans les réserves	23,3	58,3 fois plus élevé	2023
			Premières Nations vivant à l’extérieur des réserves	13,4	33,5 fois plus élevé	
			Inuit	204,2	510,5 fois plus élevé	
			Inuit vivant dans l’Inuit Nunangat	268,6	671,5 fois plus élevé	
			Non-Autochtones nés au Canada	0,4	Population de comparaison	
	Hospitalisation en raison d’une blessure ou d’un empoisonnement	Taux d’hospitalisation normalisé selon l’âge pour 100 000 années-personnes en raison de blessures non intentionnelles et intentionnelles (exclut le QC)	Premières Nations vivant dans les réserves	1 499,8	3,2 fois plus élevé *	2011-2016
			Premières Nations vivant à l’extérieur des réserves	895,4	1,9 fois plus élevé*	
			Inuit	s.o.	s.o.	
			Inuit vivant dans l’Inuit Nunangat	1 019,5	2,2 fois plus élevé*	
			Non-Autochtones	469,3	Population de comparaison	
Disponibilité des services de santé appropriés	Accès à un fournisseur de soins primaires	Proportion d’adultes de 18 ans et plus qui ont déclaré avoir un accès régulier à un fournisseur de soins primaires.	Premières Nations vivant dans les réserves	78,7	1,1 fois plus bas*	2015-2016
			Premières Nations vivant à l’extérieur des réserves	81,1	Comparable*	2017
			Inuit	35,3	2,3 fois plus bas*	2017
			Inuit vivant dans l’Inuit Nunangat	18	4,5 fois plus bas*	2017
			Non-Autochtones	84,6	Population de comparaison	2015-2016

*Comparaison normalisée selon l'âge

^E Utiliser avec prudence

Sources:

1. Bougie, E. *Acute-care hospitalizations among First Nations people, Inuit and Métis: Results from the 2006 and 2011 Canadian Census Health and Environment Cohorts*. Statistique Canada, Catalogue n° 82-003-X, *Health Reports*, vol 32, n° 7 (2021)
<https://www.doi.org/10.25318/82-003-x202100700002-eng>
2. Dion, P., Tremblay, MA., Gagnon, R. et al. *Life Expectancy at Birth and Infant Mortality Rates of Indigenous Populations in Canada from 2004 to 2016*. Can. Stud. Popul. **51**, 3 (2024)
<https://doi.org/10.1007/s42650-024-00081-5>
3. Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2024, tableau personnalisé selon l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations, phase 3 (2015-2016)
4. Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, rapport national de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations, phase 3, volume 1, (Ottawa, 2018), 181 pages
5. Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, rapport national de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations, phase 3, volume 2, (Ottawa, 2018), 168 pages
6. Park, J. *Mortality among First Nations people, 2006-2016*, Statistique Canada, Catalogue n° 82-003-X, *Health Reports*, vol 32, n° 10 (2021), <https://www.doi.org/10.25318/82003x202101000001eng>
7. Agence de la santé publique du Canada, 2025, tableau personnalisé selon le Système canadien de déclaration des cas de tuberculose (SCDCT) 2023
8. Statistique Canada, *Projections des populations et des ménages autochtones au Canada, 2016 à 2041 : aperçu des sources de données, méthodes, hypothèses et scénarios*, catalogue n° 17-20-0001 (2022)
9. Statistique Canada, 2024, tableau personnalisé selon l'Enquête sur la santé dans les communautés canadiennes de 2015-2016
10. Statistique Canada, 2025, tableau personnalisé selon l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017
11. Statistique Canada, 2025, tableau personnalisé selon l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes de 2019
12. Statistique Canada, 2025, tableau personnalisé selon l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022
13. Statistique Canada, tableau 17-10-0160-01 – Espérance de vie à la naissance des populations autochtones au Canada (2025)
14. Statistique Canada, tableau 13-10-0924-01 – Indicateurs de santé pour les membres des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits, par groupe d'âge et par sexe, estimations sur une période de quatre ans (2025)

Des renseignements supplémentaires concernant les dimensions de l'état de santé se trouvent aux liens suivants :

Multiple indicateurs

- [Indicateurs de santé pour les membres des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits, par groupe d'âge et par sexe, estimations sur une période de quatre ans](#)

Dépendances

- [Statut sur l'usage du tabac des Premières Nations vivant hors réserve, Métis et Inuit selon le groupe d'âge et le genre](#)

Santé mentale

- [Santé générale et la santé mentale selon la situation de logement, les Premières Nations vivant hors réserve, Métis et Inuit](#)
- [Autoévaluation de la santé mentale des Premières Nations vivant hors réserve, Métis et Inuit selon le groupe d'âge et le genre](#)

Fréquence des maladies et des blessures

- [Mortalité attribuable à la COVID-19 chez les Premières Nations et les Métis vivant dans un logement privé au Canada : une analyse des déterminants sociaux de la santé et des inégalités en matière de santé](#)

Santé des nourrissons et des enfants

- [Les enfants des Premières Nations vivant hors réserve, les enfants métis et les enfants inuits et leurs familles : divers résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022](#)

Le tableau D2, élaboré par Statistique Canada, fournit des estimations du nombre de taux de mortalité infantile selon l'identité autochtone. Les chiffres indiqués correspondent aux décès infantiles pour 1 000 naissances vivantes. Les données sources et les estimations ont été produites en fonction des données sur l'état civil (Base de données des naissances) et des données provenant du Recensement de la population.¹¹

¹¹ Statistique Canada, [tableau 17-10-0161-01 : Taux de mortalité infantile des populations autochtones au Canada](#) (date de diffusion : 2 juin 2025)

Tableau D2 – Taux de mortalité infantile des populations autochtones au Canada

Géographie		Canada ² (carte)		
Sexe		Les deux sexes		
Identité autochtone	Caractéristiques	1994 à 1996	2004 à 2006	2014 à 2016
Taux pour 1 000 naissances vivantes				
Total, Identité autochtone et non autochtone	Taux de mortalité infantile	..	5,4	4,6
	Limite inférieure de l'intervalle de confiance de 95%, taux de mortalité infantile	..	5,2	4,5
	Limite supérieure de l'intervalle de confiance de 95%, taux de mortalité infantile	..	5,6	4,7
Total, Identité autochtone	Taux de mortalité infantile	..	9,5	7,7
	Limite inférieure de l'intervalle de confiance de 95%, taux de mortalité infantile	..	8,0	6,6
	Limite supérieure de l'intervalle de confiance de 95%, taux de mortalité infantile	..	11,4	9,0
Métis	Taux de mortalité infantile	..	7,7 ^E	5,2 ^E
	Limite inférieure de l'intervalle de confiance de 95%, taux de mortalité infantile	..	5,1 ^E	3,6 ^E
	Limite supérieure de l'intervalle de confiance de 95%, taux de mortalité infantile	..	11,5 ^E	7,7 ^E
Inuk (Inuit)	Taux de mortalité infantile	..	11,8 ^E	13,5 ^E
	Limite inférieure de l'intervalle de confiance de 95%, taux de mortalité infantile	..	8,0 ^E	8,6 ^E
	Limite supérieure de l'intervalle de confiance de 95%, taux de mortalité infantile	..	17,3 ^E	21,1 ^E
Premières Nations, Indiens inscrits ou des traités	Taux de mortalité infantile	..	11,5	9,6
	Limite inférieure de l'intervalle de confiance de 95%, taux de mortalité infantile	..	9,4	7,6
	Limite supérieure de l'intervalle de confiance de 95%, taux de mortalité infantile	..	14,1	12,1
Premières Nations, Indiens inscrits ou des traités résidant dans une réserve	Taux de mortalité infantile	..	11,3	10,0 ^E
	Limite inférieure de l'intervalle de confiance de 95%, taux de mortalité infantile	..	9,3	6,3 ^E
	Limite supérieure de l'intervalle de confiance de 95%, taux de mortalité infantile	..	13,9	16,0 ^E
Premières Nations, Indiens inscrits ou des traités résidant hors réserve	Taux de mortalité infantile	..	11,7 ^E	8,1 ^E
	Limite inférieure de l'intervalle de confiance de 95%, taux de mortalité infantile	..	7,9 ^E	5,8 ^E
	Limite supérieure de l'intervalle de confiance de 95%, taux de mortalité infantile	..	17,4 ^E	11,3 ^E
Identité non autochtone	Taux de mortalité infantile	..	5,1	4,2
	Limite inférieure de l'intervalle de confiance de 95%, taux de mortalité infantile	..	4,9	3,8
	Limite supérieure de l'intervalle de confiance de 95%, taux de mortalité infantile	..	5,4	4,6

Le tableau D3 de Statistique Canada montre l'espérance de vie estimée à la naissance de la population selon l'identité autochtone. Les données sur les décès (Base canadienne de données sur l'état civil), combinées aux données provenant du Recensement, constituent une enquête administrative recueillant des renseignements

démographiques et médicaux de tous les registres provinciaux et territoriaux des statistiques de l'état civil qui rendent compte des décès au Canada.¹²

Tableau D3 – [Espérance de vie à la naissance des populations autochtones au Canada](#)

Géographie		Canada (carte)		
Sexe		Les deux sexes		
Identité autochtone ²	Caractéristiques	2006 à 2011	2011 à 2016	2016 à 2021
Total, Identité autochtone et non autochtone		Années		
	Espérance de vie à la naissance	83,36	84,69	84,67
	Limite inférieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	83,29	84,59	84,61
	Limite supérieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	83,44	84,79	84,72
Total, Identité autochtone	Espérance de vie à la naissance	76,21	77,08	77,20
	Limite inférieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	75,81	76,56	76,93
	Limite supérieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	76,61	77,61	77,47
Métis	Espérance de vie à la naissance	79,11	80,04	80,47
	Limite inférieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	78,30	78,96	79,98
	Limite supérieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	79,91	81,13	80,95
Inuk (Inuit)	Espérance de vie à la naissance	71,83	74,18	71,91
	Limite inférieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	70,44	72,17	70,80
	Limite supérieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	73,23	76,19	73,03
Premières Nations, Indiens inscrits ou des traités	Espérance de vie à la naissance	73,86	74,21	73,98
	Limite inférieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	73,36	73,59	73,63
	Limite supérieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	74,36	74,82	74,33
Premières Nations, Indiens inscrits ou des traités résidant dans une réserve ²	Espérance de vie à la naissance	71,81	72,62	71,42
	Limite inférieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	71,46	72,23	71,02
	Limite supérieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	72,17	73,01	71,81
Premières Nations, Indiens inscrits ou des traités résidant hors réserve	Espérance de vie à la naissance	76,42	76,17	76,04
	Limite inférieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	75,23	74,73	75,37
	Limite supérieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	77,61	77,60	76,71
Premières Nations, sans statut d'Indien inscrit ou des traités	Espérance de vie à la naissance	77,70	79,70	79,23
	Limite inférieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	76,30	77,96	78,42
	Limite supérieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	79,10	81,44	80,04
Identité non autochtone	Espérance de vie à la naissance	83,58	84,95	84,99
	Limite inférieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	83,50	84,85	84,93
	Limite supérieure de l'intervalle de confiance de 95%, espérance de vie à la naissance	83,65	85,05	85,04

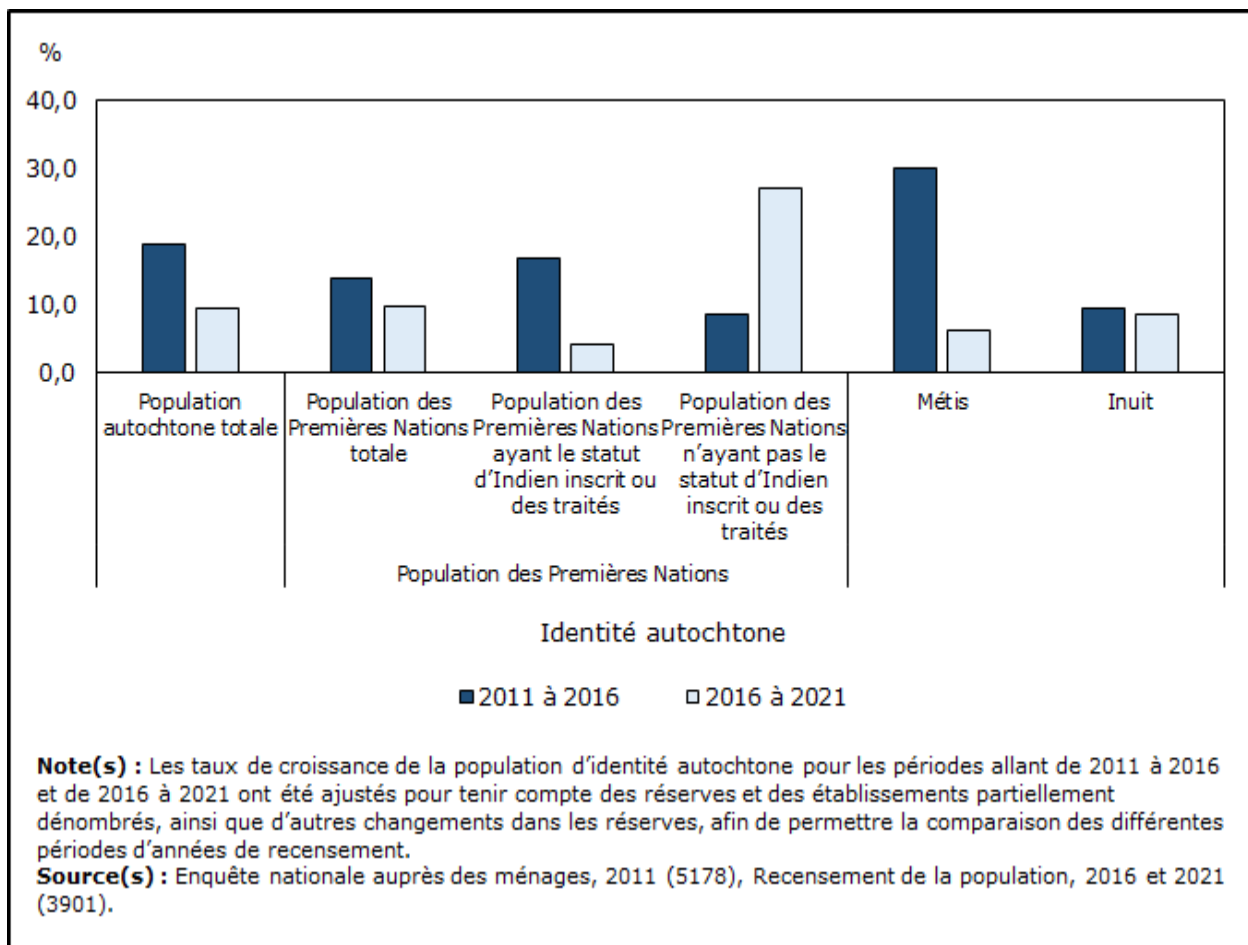
¹² Statistique Canada, tableau 17-10-0160-01 : [Espérance de vie à la naissance des populations autochtones au Canada](#) (Date de diffusion : 3 juin 2025).

Des renseignements supplémentaires se trouvent aux liens suivants :

- [Espérance de vie des populations autochtones au Canada, 2006-2011, 2011-2016 et 2016-2021](#)
- [Espérance de vie à la naissance et taux de mortalité infantile des populations autochtones au Canada](#)

Le tableau D4 est tiré d'un article publié par Statistique Canada dans le cadre de la série « Le Quotidien ». Selon l'article, la population autochtone au Canada continue de croître et elle est beaucoup plus jeune que la population non autochtone, bien que le rythme de croissance ait ralenti.¹³

Tableau D4 – [La croissance démographique ralentit en 2021 chez les populations des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou des traités, les Métis et les Inuit, comparativement à cinq ans plus tôt](#)



¹³ Statistique Canada, [Estimation de la population d'Autochtones, 2016–2021](#) (date de diffusion : 3 juin 2025)

Le tableau D5 est tiré d'un article produit par Statistique Canada dans le cadre de la série « Le Quotidien ». Cet article traite de l'accès aux soins de santé et des expériences des Autochtones âgés de 15 ans et plus. Ces résultats font partie de la série d'enquêtes sur les Premières Nations, les Métis et les Inuit.¹⁴

Tableau D5 – [Pourcentage des membres des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuit âgés de 15 ans et plus qui ont déclaré avoir eu des besoins en soins de santé insatisfaits au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre, Canada, 2024](#)

	Estimation - Total	Limite inférieure de l'intervalle de confiance (95 %) - Total	Limite supérieure de l'intervalle de confiance (95 %) - Total	Estimation - Femmes+	Limite inférieure de l'intervalle de confiance (95 %) - Femmes+	Limite supérieure de l'intervalle de confiance (95 %) - Femmes+	Estimation - Hommes+	Limite inférieure de l'intervalle de confiance (95 %) - Hommes+	Limite supérieure de l'intervalle de confiance (95 %) - Hommes+
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Membres des Premières Nations vivant hors réserve	32,4	28,6	36,3	38,6	33,1	44,2	24,4	19,2	30,3
Métis	29,9	25,4	34,7	33,9	27,0	41,3	25,5	19,9	31,8
Inuit	28,5	23,9	33,5	30,9	24,3	38,0	25,7	19,0	33,4

Note(s) : Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes appartenant à la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ». La Série d'enquêtes auprès des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuit repose sur un panel probabiliste comprenant des personnes qui ont accepté de participer à d'autres études lorsqu'elles ont répondu à l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022. En raison de cette méthodologie, le taux de réponse cumulé est faible, ce qui augmente le risque de biais. Il faut donc utiliser avec prudence toutes les estimations qui figurent dans ce tableau.

Source(s) : Série d'enquêtes auprès des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuit – Accès aux soins de santé et expériences connexes, 2024 (5410).

¹⁴ Statistique Canada, Pourcentage des membres des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuit âgés de 15 ans et plus qui ont déclaré avoir eu des besoins en soins de santé insatisfaits au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre, Canada, 2024

Le tableau D6 est tiré d'un article produit par Statistique Canada dans le cadre de la série « Le Quotidien ». Cet article présente un résumé des résultats de l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes de 2023 en ce qui a trait à l'accès aux fournisseurs de soins de santé.¹⁵

Tableau D6 – Répartition en pourcentage des raisons pour expliquer le fait de ne pas avoir de fournisseur de soins de santé habituel au Canada selon l'identité autochtone, population de 1 à 17 ans n'ayant pas de fournisseur de soins de santé habituel (excluant les territoires), 2023

	Actuellement inscrit sur une liste d'attente	Aucun fournisseur disponible dans la région	Aucun fournisseur ne prend de nouveaux patients dans la région	Nous n'avons pas/Je n'ai pas essayé d'en trouver un	Le fournisseur habituel a déménagé ou a pris sa retraite	Autre
	%	%	%	%	%	%
Enfants et jeunes autochtones	33,2*	40,8*	28,3	7,6	30,5	14,0
Enfants et jeunes non autochtones	44,5	26,3	28,1	9,2	29,9	12,5

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Note(s) :

Pour chaque raison, l'astérisque indique des différences statistiquement significatives (p inférieur à 0,05) entre les enfants et les jeunes autochtones et les enfants et jeunes non autochtones pour chaque raison précisée de ne pas avoir de fournisseur de soins de santé habituel.

Comme les parents pouvaient déclarer plus d'une raison pour expliquer le fait que leur enfant n'avait pas de fournisseur de soins de santé habituel, les estimations ne sont pas exclusives au sein de la population (elles peuvent totaliser plus de 100 %).

Source(s) : Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes, échantillon transversal de 2023 (5233).

Le tableau D7 est tiré d'un article produit par Statistique Canada dans le cadre de la série « Le Quotidien ». Cet article traite des expériences des peuples autochtones en matière d'accès aux services de soins de santé. Ces résultats font partie de la série d'enquêtes sur les Premières Nations, les Métis et les Inuit.¹⁶

¹⁵ Statistique Canada, Répartition en pourcentage des raisons pour expliquer le fait de ne pas avoir de fournisseur de soins de santé habituel au Canada selon l'identité autochtone, population de 1 à 17 ans n'ayant pas de fournisseur de soins de santé habituel (excluant les territoires), 2023

¹⁶ Statistique Canada, Pourcentage des membres des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuit âgés de 15 ans et plus qui ont voyagé à l'extérieur de leur communauté, village ou ville pour avoir accès à des services de santé au cours des 12 mois précédant l'enquête, et répartition en pourcentage de la distance parcourue, Canada, 2024

Tableau D7 – Pourcentage des membres des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuit âgés de 15 ans et plus qui ont voyagé à l'extérieur de leur communauté, village ou ville pour avoir accès à des services de santé au cours des

	Estimation - Membres des Premières Nations vivant hors réserve	Limite inférieure de l'intervalle de confiance (95 %) - Membres des Premières Nations vivant hors réserve	Limite supérieure de l'intervalle de confiance (95 %) - Membres des Premières Nations vivant hors réserve	Estimation - Métis	Limite inférieure de l'intervalle de confiance (95 %) - Métis	Limite supérieure de l'intervalle de confiance (95 %) - Métis	Estimation - Inuit	Limite inférieure de l'intervalle de confiance (95 %) - Inuit	Limite supérieure de l'intervalle de confiance (95 %) - Inuit
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
A voyagé à l'extérieur de la communauté, du village ou de la ville et a séjourné au moins une nuit hors du domicile pour avoir accès à des services de soins de santé au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête									
	18,2	14,9	21,8	15,9	12,6	19,6	40,0	30,8	49,8
Distance parcourue par les personnes qui ont dû voyager hors de leur communauté pour accéder à des services de soins de santé ¹									
Moins de 500 km	55,2	43,8	66,2	63,1	50,3	74,6	13,0	7,1	21,3
De 500 km à moins de 1 000 km	26,9	16,6	39,3	16,2	9,2	25,6	17,0	8,9	28,2
De 1 000 km à moins de 1 500 km	4,8	1,7	10,2	5,2	1,5	12,5	18,2	9,7	29,7
1 500 km ou plus	13,2	6,2	23,7	15,5	7,5	27,0	51,8	32,0	71,3

Note(s) : Des réponses uniques et multiples à la question sur l'identité autochtone sont utilisées au moment de la déclaration des données pour les trois groupes autochtones. La Série d'enquêtes auprès des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuit repose sur un panel probabiliste comprenant des personnes qui ont accepté de participer à d'autres études lorsqu'elles ont répondu à l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022. En raison de cette méthodologie, le taux de réponse cumulé est faible, ce qui augmente le risque de biais. Il faut donc utiliser avec prudence toutes les estimations qui figurent dans ce tableau.

Source(s) : Série d'enquêtes auprès des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuit – Accès aux soins de santé et expériences connexes, 2024 (5410).

[12 mois précédant l'enquête, et répartition en pourcentage de la distance parcourue, Canada, 2024](#)

De plus amples renseignements sur l'accès aux soins de santé sont disponibles aux liens suivants :

- [Accès aux soins de santé et expériences connexes des peuples autochtones, 2024](#)
- [Accès aux soins de santé chez les enfants et les jeunes âgés de 1 à 17 ans au Canada : résultats de l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes de 2023, composante transversale](#)
- [Répartition en pourcentage des membres des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuit âgés de 15 ans, selon le temps écoulé entre la demande de soins et la consultation avec un fournisseur de soins de santé primaires, Canada, 2024](#)

Outil de données sur les inégalités en santé

[L'Outil de données sur les inégalités en santé](#) est le résultat d'une collaboration entre l'Agence de la santé publique du Canada et le Réseau pancanadien de santé publique, Statistique Canada et l'Institut canadien d'information sur la santé, et s'appuie sur un [ensemble d'indicateurs de disparités sur le plan de la santé](#) proposés par le réseau en 2010.

L'Outil de données sur les inégalités en santé contient des données sur l'état de santé et sur les déterminants de la santé des Autochtones, regroupées en fonction d'un éventail de caractéristiques sociales et économiques ayant une incidence sur l'équité en santé.

L'outil comprend des renseignements détaillés dans les domaines suivants :

- mortalité infantile
- suicide
- santé mentale
- dépendance
- affections chroniques
- espérance de vie
- maladies chroniques
- fréquence des maladies et des blessures
- disponibilité des services de santé appropriés

Indicateur

e) progrès réalisés pour ce qui est d'éliminer la surreprésentation des jeunes Autochtones dans le régime de garde applicable aux adolescents

Cette section fournit des données sur la surreprésentation des jeunes Autochtones en détention.

L'Enquête sur les services communautaires et le placement sous garde des jeunes fournit des indicateurs sur la nature et les caractéristiques des cas correctionnels utilisés par les organismes responsables de la prestation de ces services. Les données annuelles sur les services correctionnels pour les jeunes sont recueillies par Statistique Canada, en collaboration avec les fournisseurs de services provinciaux et territoriaux.

Le tableau E1 est tiré du rapport de Statistique Canada intitulé Admissions de jeunes aux services correctionnels, selon l'identité autochtone et le sexe (date de diffusion : 2024-03-19).

Tableau E1 – [Admissions de jeunes aux services correctionnels, selon l'identité autochtone et le sexe](#)¹⁷

Géographie	Provinces et territoires ^{4, 5} (carte)				
Sexe	Total, admissions selon le sexe				
Services correctionnels ³	Total services correctionnels ^{3, 5, 6, 7}				
L'identité autochtone ⁸	2018 - 2019	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023
	Nombre				
Total, admissions selon l'identité autochtone ²	19 724	17 528	10 107	9 654	11 027
Identité autochtone	8 193	7 270	4 312	3 994	4 382
Identité non autochtone	10 965	9 787	5 504	5 378	6 288
Identité autochtone inconnue	566	471	291	282	357

Des renseignements supplémentaires se trouvent aux liens suivants :

- [Tableau de bord sur l'état du système de justice pénale](#)
 - Admissions de jeunes Autochtones dans les services correctionnels provinciaux et territoriaux
- [Statistiques sur les programmes des services correctionnels : tableaux de bord interactifs](#)

¹⁷ Statistique Canada, [tableau 35-10-0007-01- Admissions de jeunes aux services correctionnels, selon l'identité autochtone et le sexe](#) (date de diffusion : 19 mars 2025)

Indicateur

f) progrès réalisés dans la réduction du taux de victimisation criminelle des Autochtones, y compris des données sur les homicides, la violence familiale et d'autres crimes

Cette section comprend des tableaux sur la victimisation.

Le tableau F1 est tiré de l'Enquête sur les homicides produite par Statistique Canada. Le tableau présente le nombre de victimes d'homicide et de personnes accusées d'homicide, selon l'identité autochtone, le groupe d'âge et le sexe.¹⁸

Tableau F1 – [Nombre de victimes d'homicide et personnes accusées d'homicide, selon l'identité autochtone, le groupe d'âge et le sexe](#)

Victimes et accusés	Nombre de victimes d'homicide				
Groupe d'âge	Total tous les âges				
Genre ^{8, 9}	Toutes les identités de genre				
Géographie	Canada (carte)				
Identité autochtone	2020	2021	2022	2023	2024
	Nombre				
Total, selon l'identité autochtone	765	801	885	796	788
Identité autochtone ¹⁰	211	195	229	196	225
Identité non autochtone ¹¹	522	573	630	571	529
Identité autochtone inconnue ¹²	32	33	26	29	34

Le tableau F2 est tiré de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés de Statistique Canada. Le tableau présente des données sur la victimisation avec violence autodéclarée chez les Autochtones au Canada, y compris les expériences de voies de fait et d'agression sexuelle. Il examine les taux de victimisation dans les provinces et les territoires et fournit de l'information tous les cinq ans.¹⁹

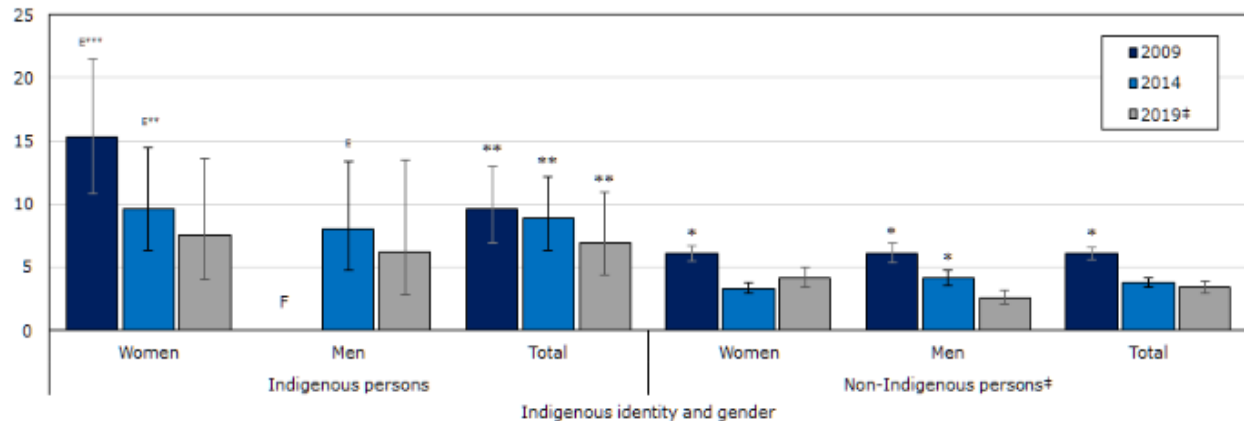
¹⁸ Statistique Canada, [tableau 35-10-0060-01 - Nombre de victimes d'homicide et de personnes accusées d'homicide, selon l'identité autochtone, le groupe d'âge et le sexe](#) (date de diffusion : 22 juillet 2025)

¹⁹ Statistique Canada, [Enquête sociale générale sur la victimisation, 2019–2020](#), Victimization avec violence autodéclarée chez les Autochtones (date de diffusion : 2 décembre 2020)

Tableau F2 – Victimisation avec violence autodéclarée chez les Autochtones

Population aged 15 and over who experienced violence by a spouse or partner (married or common-law, current or previous) in the 5 years preceding the survey, by Indigenous identity and gender, provinces, 2009 to 2019

percent



‡ use with caution

F too unreliable to be published

* significantly different from reference category ($p < 0.05$)

** significantly different from non-Indigenous persons ($p < 0.05$)

*** significantly different from reference category and non-Indigenous persons ($p < 0.05$)

† reference category

Note: Percent calculation is based on people who are married or in a common-law relationship or had a contact with a previous spouse or common-law partner in the 5 years preceding the survey. Indigenous people include those who reported being a First Nations, Métis or Inuit person. Because of changes to some questions, Indigenous identity data from cycles prior to 2009 are not comparable. Because of differences in collection methodology, data from the territories are not comparable with provinces data for cycles prior to 2014. As such, data from the territories are excluded from this chart.

Source: Statistics Canada, General Social Survey, 2019.

(disponible en anglais seulement)

De plus amples renseignements sur les victimes d'actes criminels et de violence conjugale sont disponibles aux liens suivants : [Tableau de bord sur l'état du système de justice pénale](#)

- Personnes accusées d'homicide déclarées par la police qui sont des adultes autochtones
- Enfants et jeunes victimes d'homicide déclarés par la police identifiés comme Autochtones
- Victimisation avec violence autodéclarée chez les adultes autochtones
- Victimisation avec violence autodéclarée chez les jeunes autochtones
- Incidents de victimisation d'adultes signalés à la police
- Victimisation autodéclarée chez les adultes
- [Victimes autochtones d'homicide au Canada, 2022](#)
- [a violence entre partenaires intimes : expériences des femmes des Premières Nations, métisses et inuites au Canada, 2018](#)
- [Nombre et taux \(pour 100 000 habitants\) de victimes d'homicide, selon l'identité autochtone et le genre](#)
- [La victimisation des Premières Nations, Métis et Inuits au Canada](#)

Indicateur**g) progrès réalisés dans la réduction de la surreprésentation des Autochtones dans les systèmes judiciaire et correctionnel**

Cette section comprend des tableaux sur la surreprésentation dans les systèmes judiciaire et correctionnel.

Le tableau G1 présente le nombre annuel de personnes en détention dans les programmes des services correctionnels provinciaux, territoriaux et fédéraux, selon l'identité autochtone. Les admissions en détention représentent le nombre total de peines, y compris les peines discontinues, les détentions provisoires et les autres admissions en détention. Dans le cadre de l'Entreprise nationale relative à la statistique juridique dirigée par Statistique Canada, l'Enquête sur les services correctionnels pour adultes recueille des données importantes auprès des fournisseurs de services provinciaux et territoriaux et des organismes responsables de ces services.²⁰

Tableau G1 – [Admissions des adultes en détention aux programmes des services correctionnels selon l'identité autochtone](#)

Géographie	Provinces et territoires ^{4, 5, 6} (carte)				
Admissions en détention ³	Total, admissions en détention ^{6, 7}				
Identité autochtone ⁸	2018 - 2019	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023
	Nombre				
Total, admissions en détention selon l'identité autochtone	226 159	227 226	144 007	149 921	164 301
Identité autochtone	68 943	67 702	44 955	46 633	49 797
Identité non autochtone	156 352	158 601	98 235	102 605	113 723
Identité autochtone inconnue	864	923	817	683	781

Pour connaître les taux de jeunes en détention, veuillez consulter le tableau de la section E.

Des renseignements supplémentaires se trouvent aux liens suivants :

- [Tableau de bord sur l'état du système de justice pénale](#)
 - [Admissions d'adultes autochtones aux services correctionnels fédéraux](#)
 - [Admissions d'adultes autochtones aux services correctionnels provinciaux et territoriaux](#)
- [Statistiques sur les programmes des services correctionnels : tableaux de bord interactifs](#)

²⁰ Statistique Canada, [tableau 35-10-0016-01 - Admissions des adultes en détention aux programmes des services](#) (date de diffusion : 19 mars 2024)

- [Surreprésentation des Autochtones détenus dans des établissements provinciaux pour adultes, 2019-2020 et 2020-2021](#)
- [Disparités dans les décisions et les peines imposées entre les accusés autochtones et les accusés blancs devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, 2016-2017 à 2020-2021](#)
- [Nouvelles condamnations chez les adultes condamnés à une peine de placement sous garde ou de surveillance dans la collectivité dans cinq programmes correctionnels provinciaux, 2015-2016 à 2018-2019](#)

Annexe A : Définitions

Rapport de taux (RR)

Le rapport de taux (RT) permet de quantifier l'**importance relative de l'inégalité** à l'égard d'un résultat (c'est-à-dire un indicateur de santé) entre le groupe démographique d'intérêt et le groupe de référence dans une catégorie de stratification sociale.

Le RT montre dans quelle proportion inférieure ou supérieure le taux d'un résultat diffère entre un groupe démographique d'intérêt et le groupe de référence.

Revenu médian

Le revenu médian d'un groupe déterminé constitue la valeur centrale qui sépare en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'une population, c'est-à-dire que les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont inférieurs à la médiane, tandis que ceux de l'autre moitié sont supérieurs à la médiane.

Revenu individuel médian

Le revenu individuel médian tient compte de toutes les sources de revenu.

Revenu d'emploi médian

Le revenu d'emploi médian ne comprend que le revenu d'emploi.